

60 La séance de ce soir devrait prendre fin vers 22 h, si tout se déroule comme prévu et que les participants m'aident à respecter le temps alloué à chacun. J'y verrai personnellement.

Sachez que l'OCPM a l'habitude de prendre des photos et des vidéos pendant la séance pour ses archives ou pour utilisation éventuelle dans ses publications. Je n'ai pas idée si ce soir ce sera le cas mais je dois vous en aviser. S'il y en a parmi vous qui ne veulent pas être photographiés ou filmés, veuillez avertir le personnel de l'Office à la table d'accueil.

Enfin, comme vous le savez, la commission tient à ce que le climat demeure serein. Mon expérience de la séance d'information avec vous m'a montré un public extrêmement discipliné et extrêmement courtois. Je vous en remercie et j'en attends autant de vous ce soir.

Ces précisions étant faites, j'invite maintenant monsieur Derek Robertson à prendre place à la table devant moi, s'il vous plaît. Monsieur Robertson, bonsoir!

75 **M. DEREK ROBERTSON :**

Bonsoir, Madame! Bonsoir, Monsieur!

**LA PRÉSIDENTE :**

80 Prenez le temps de vous installer.

**M. DEREK ROBERTSON :**

85 Merci, Madame.

**LA PRÉSIDENTE :**

Nous vous écoutons quand vous êtes prêt.

90

**M. DEREK ROBERTSON :**

95 Bonsoir à tous, Mesdames et Messieurs! C'est un plaisir d'être ici encore. Je suis fier d'être la première personne, c'est la première fois que je suis premier sur la liste. Donc merci pour ça. Aussi, merci d'être ici pour ce soir pour cette étape importante dans le long processus de consultation. Félicitations pour cet effort... et pour les éléments clés, pour votre rapport inspirant et un plan d'action pour tous et toutes.

100 Comme personne qui a participé dans plusieurs de ces colloques et soirées d'information et consultations, encore un grand merci à tous les responsables pour ce processus et ces consultations exhaustives pour donner notre réalité Turcot bien mérité. Donc, merci.

105 Moi, j'ai juste quelques questions et commentaires sur le transport actif et le logement social et abordable et communautaire, les espaces verts et le développement. Et durant mes interventions, mon intervention, je vais porter plusieurs chapeaux : comme citoyen, comme jardin collectif à l'Allée des Tanneries et comme aussi Alliance des piétons et cyclistes du Sud-Ouest de Montréal.

110 Donc je vais commencer très brièvement avec le développement de logement social et abordable. 5.2.3 à la page 64 et aussi la page 62, c'est carte numéro 9, la carte Potentiel du développement, élément numéro 2, c'est le terrain du pôle Gadbois. Je me souviens dans la séance d'information passée, quand j'ai noté ce potentiel de redéveloppement d'un espace vert, j'avais dit à cette soirée-là que je ne suis pas d'accord avec ça, pas du tout, et je continue avec cette idée.

115 Je pense que nous avons quelqu'un qui avait grandi dans le West Island avec une cour en avant, en arrière, beaucoup de parcs, beaucoup des espaces verts. Nous n'avons pas des espaces verts en surplus comme noté dans la documentation. Ce n'est pas un espace en surplus.

120

C'est un espace vert précieux, et il faut réserver cet espace comme un espace vert, ou pour un jardin collectif. Je vais soulever ça plus tard dans ma démarche mais absolument pas, on ne peut pas construire des logements sociaux dans ces lieux-là.

125 Je suis tout à fait d'accord pour installer plus de logement social, abordable et  
communautaire dans le quartier. En fait, j'avais noté en 2010 et 2011, durant la consultation pour  
le Woonerf, moi je siège aussi sur l'OBNL Citadelle Saint-Ambroise, logement abordable sur la  
rue Saint-Ambroise entre Côte-Saint-Paul et Saint-Rémi et à cette époque, j'étais aussi membre  
du POPIR – Comité Logement, et moi j'avais suggéré l'idée, comme un autre élu avait déjà fait  
130 récemment : enlève une section de la rue Saint-Rémi au coin de Saint-Ambroise, à l'ouest de ça,  
il y a une petite bâtisse de débosselage ou quelque chose comme ça, et moi j'avais l'idée de  
démolir cette bâtisse et élargir pour créer du logement abordable.

135 Nous, à l'époque à l'OBNL Citadelle Saint-Ambroise, nous avons l'intention de faire un  
deuxième volet, une deuxième extension, une deuxième phase, pour le grand succès que nous  
avons avec notre première phase. Donc, si on va créer de l'espace pour le logement social ou  
abordable, moi je suggère au coin de Saint-Rémi et Saint-Ambroise et non pas dans le parc  
Gadbois. Ça c'est réellement très clair. S'il vous plaît.

140 Deuxièmement, c'est sur les espaces verts. Oui, dans le volet des espaces verts, je suis  
vraiment pour les projets d'agriculture urbaine et agrandir les autres sites potentiels, même si  
c'est des sites temporaires à un ou deux ou trois ans pour des lieux des sites permanents,  
comme les terrains de la Ville de Montréal. Aussi, je vous encourage de réfléchir concernant les  
toits; nous avons beaucoup de toits avec les bâtisses municipales pour créer des initiatives  
145 d'agriculture urbaine. Je vous encourage de regarder ça. C'est à la page 71, action 20, vous avez  
écrit : « *Augmenter les efforts en agriculture urbaine et établir des partenariats.* »

150 Comme j'avais mentionné, j'ai géré une OBNL de jardin collectif Allée des Tanneries et j'ai aussi aidé pour un jardin sur toit à Oasis à Pointe-Saint-Charles et ça me ferait plaisir de vous aider dans cette démarche et d'élargir la présence d'agriculture urbaine dans le secteur Turcot, absolument.

155 Un autre élément en ce qui concerne le développement, c'est 5.3.4, action pour le développement économique et social. Il y a l'action 15 sur la page 70 et aussi sur la page 74, le volet 5.4.3, *les actions pour la mise en valeur du patrimoine et l'expression culturelle*. J'avais lu ces sections avec grand intérêt et j'ai noté quelques actions ou des éléments où est-ce que c'était ouvert à l'interprétation.

160 Est-ce qu'il y a une façon d'élaborer plus précisément, juste dans le sens que j'avais le feeling, le sens qu'on avait des bâtisses multi locatives comme le Elpro sur de Courcelle qui, d'après moi, n'a jamais reçu une subvention pour aucun locataire et si je lis quelques éléments de ces actions à 5.3.4 et autour de ça, est-ce que c'est possible qu'ils ont prévu d'avoir des subventions pour d'autres bâtisses multi locatives dans le sens de créer des lieux culturels, des choses comme ça?

165 C'est parce que nous avons déjà beaucoup de bâtisses comme vous avez noté au coin de Notre-Dame et Saint-Rémi, on a quelques bâtisses même sur le coin de Eadie et de l'Église où est-ce que c'est déjà à Ville de Montréal. Moi, je vous encourage de visiter ces bâtisses existantes avant qu'on donne des subventions à des propriétaires privés qui louent des multi locatifs.

175 Je ne sais pas si j'ai bien lu et bien compris – I don't know if I understand it clearly and well – mais c'est sûr, la façon que j'interprète un peu, je sais que c'est très important d'aider les démarches communautaires et culturels et le milieu artistique, les subventions, je suis vraiment à l'aise avec ça, mais quand j'ai lu ça, c'est un peu comme : Are we starting to give la subvention aux propriétaires qui ont des espaces libres. You know, if they can't rent their buildings and make a profit, sell the building at someone else who can manage it.

**LA PRÉSIDENTE :**

180

Vous faites référence à la section 5.4.3, c'est bien ça?

**M. DEREK ROBERTSON :**

185

C'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

190

*Les actions pour la mise en valeur du patrimoine et l'expression culturelle.*

**M. DEREK ROBERTSON :**

195

Exactement. S'il y a lieu, à la fin de la soirée, si les gens de l'arrondissement veulent apporter des éléments de précision ou d'information, mais seulement en fin de soirée, on pourrait le greffer au droit de rectification. Continuez, Monsieur Robertson.

**M. DEREK ROBERTSON :**

200

Donc ça c'est juste un dernier élément, je vais essayer de terminer d'une façon très positive. Ça, c'était aux pages 57, carte 8, *la carte d'interventions structurantes* et aussi, c'était page 62, carte numéro 9... - non, ce n'est pas ça, désolé. C'est page 57, carte 8 et page 77, carte 11, carte *mobilité*. C'est ça, le lien fédérateur cyclable. Je pense que c'est très, très audacieux, *it's visionary*, et c'est exactement qu'est-ce qu'on a besoin pour établir le vélo comme mode de transport et pas juste pour notre plaisir et santé.

205

Je veux féliciter profondément les gens qui ont implanté ça, cette idée. C'est merveilleux. Comme piéton et cycliste et comme personne qui adore le transport actif, c'est ça, quelque

210 chose comme ça, une vision qu'on a besoin dans le Sud-Ouest. C'est un très bel exemple qu'on  
peut démontrer au restant de Montréal, que c'est faisable pour vraiment créer des espaces  
prioritaires piéton, cycliste pour le transport actif, pour faire des déplacements, pas juste dans le  
quartier.

**LA PRÉSIDENTE :**

215 Je vais faire rebondir vos félicitations à l'équipe de l'arrondissement du Sud-Ouest qui a  
travaillé à développer cette idée et toutes les autres à l'intérieur du PDUÉS. En leur nom, je vous  
remercie. Est-ce que vous étiez... Oui?

**M. DEREK ROBERTSON :**

220 Oui, j'ai juste deux autres choses à dire à ce sujet. Aussi, j'ai noté le *bonus* de ce lien  
fédérateur était d'interdire le camionnage sur la rue de l'Église. Ça va être très apprécié pour  
achever une rue aménagée à l'échelle humaine. Très, très juste. Je me souviens, il y a plusieurs  
225 fois quand j'utilise le vélo, j'ai pris ma vie en mes mains avec les gros camions lourds qui  
traversaient pour éviter la congestion. Donc c'est très *visionary*, merci beaucoup pour ça.

Puis juste dernière chose. J'ai une petite inquiétude de comment, quand cette ligne  
rendue à Acorn / de Courcelle et le chemin de fer du CN, sur ce coin-là, il y a beaucoup,  
230 beaucoup d'interactions. C'est la rue de Courcelle, la rue Acorn, jusqu'au sud du chemin de fer.  
Parce que j'ai vu le plan prévu, c'est là où est-ce que les piétons et les cyclistes doivent traverser  
le chemin de fer et il y a aussi de congestion, beaucoup de circulation dans cette rue avec les  
véhicules. Donc comment est-ce qu'ils vont régler ces interactions d'une façon sécuritaire? J'ai  
noté que ça, c'est des endroits encerclés comme prioritaires.

235 Saint-Rémi, c'est ça, je vous encourage aussi, c'est projeté mais je vous encourage  
d'inclure ça au début.

240 Il y a l'autre lien nord-sud sur Saint-Rémi. Moi, je vous encourage d'inclure ça au début pour se rendre à la piste cyclable de Pullman et aussi, ça va aider pour créer un début d'un autre lien à l'angle de l'Allée des Tanneries qui va être connectée à travers de Courcelle vers le métro Saint-Henri.

245 C'est juste une suggestion que je pense que ça mérite ici des petites sections qu'il faut connecter ensemble, ça donne plus une offre compréhensible pour l'offre cyclable pour les gens. Parce que ce n'est pas tout le monde qui est à l'aise de traverser le chemin de fer. C'est une option pour les gens pour traverser le viaduc Saint-Rémi en dessous du chemin de fer et revenir par Saint-Jacques ou par l'Allée des Tanneries. C'est une suggestion.

250 J'ai noté, juste une dernière chose, à l'angle de Saint-Patrick et aussi rue de l'Église et Côte-Saint-Paul, est-ce qu'il va y avoir des lumières prioritaires pour les piétons mais aussi pour les cyclistes? Ça, c'est des endroits où est-ce que les trajectoires cyclables traversent Saint-Patrick, puis aussi jusqu'en face du Centre Gadbois. Est-ce que c'est possible d'avoir des lumières prioritaires pour les cyclistes et piétons pour qu'ils puissent traverser d'une façon très  
255 sécuritaire.

Donc simplement, ça c'est la fin de mes commentaires puis les questions. Je vous remercie encore pour cette initiative. Ces documents, je pense que ça démontre une réflexion très, très profonde et je pense que c'est un bon départ pour l'avenir pour le Sud-Ouest pour  
260 vraiment créer un quartier axé transport actif et les déplacements en santé. Merci beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

265 Merci à vous, Monsieur Robertson. On vous garde quelques instants. Je veux juste revenir, bon, je comprends que globalement, c'est une appréciation mais aussi avec des préoccupations, quelques inquiétudes et des questions que les gens de l'arrondissement ont certainement captées.

270 En matière de verdissement, vous avez indiqué qu'il serait intéressant d'envisager de  
verdir les toits. Est-ce que vous adressiez cette recommandation-là essentiellement aux  
propriétés municipales ou si vous élargissiez ça à d'autres bâtiments privés? Ou comment vous  
voyez ça?

275 **M. DEREK ROBERTSON :**

Absolument. Je pense que si j'ai bien lu la section, c'était expressément dit dans ces  
documents de créer des partenariats avec le privé, absolument. Nous avons comme les Elpro,  
on avait des bâtisses le long du complexe du canal, on en avait dans le parc, on avait des  
bâtisses aussi municipales, on avait d'autres bâtisses dans le secteur Cabot, le secteur  
280 industriel. Je pense que si les entrepreneurs, si quelqu'un les approche pour créer un projet  
comme ça, je pense qu'ils sont intéressés. Donc, pour répondre à votre question, oui, je vous  
encourage de faire des liens avec le secteur privé comme le secteur public, absolument.

285 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Est-ce que mes collègues ont des questions? Une question, Danielle?

**Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

290 Oui. Alors à l'action 20 que vous commentiez tout à l'heure, vous parlez d'agriculture  
urbaine et ici on parle de certains terrains municipaux qui pourraient être mis à profit. Est-ce que  
vous-même vous avez fait une espèce d'inventaire des terrains qui seraient les plus appropriés  
pour justement des pratiques d'agriculture urbaine ou de production maraîchère?

295 **M. DEREK ROBERTSON :**

J'avais juste une connaissance du quartier mais une chose que je sais, c'est la réalité  
comme gérer les jardins collectifs Allée Les Tanneries, nous avons des jardins collectifs avec  
des bacs hors-sol à cause que le terrain était contaminé.

300

Donc ça, c'est un enjeu très important. Est-ce qu'on va créer des jardins collectifs sur les terrains vacants? Et c'est quoi la qualité du terrain? C'est très important qu'on s'assure que c'est séparé du terrain contaminé, sinon les racines vont tirer les toxiques. Donc ça, c'est une chose très importante.

305

Pour faire un inventaire, non, il n'y en a pas beaucoup qui sont en bonne qualité. En fait, nous avons perdu depuis quelques années, pas depuis deux, trois ans, mais avant, quatre, cinq ans passés, on avait perdu plusieurs terrains publics qui, à l'époque, sont des jardins communautaires à cause que le terrain était trop contaminé. Donc c'est un enjeu à faire.

310

Oui, il y a des terrains que – je pense que c'est très bien cité dans le programme, dans le plan déjà, mais il y a d'autres petits terrains vacants de propriétaires privés qui les ont juste laissés *wild*. Si on peut faire quelque chose, oui, pourquoi pas. Un peu comme Urban Guerilla Gardening, you just appropriate the space and go for it. Why not? Je suis tout à fait d'accord avec ça aussi.

315

**Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

Merci.

320

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est de la délinquance sympathique.

325

**M. DEREK ROBERTSON :**

Oui et urbaine. C'est la vie urbaine.

**LA PRÉSIDENTE :**

330

Une autre question pour vous?

**M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

335

Sur le même sujet, Monsieur Robertson. Vous avez parlé à la fois d'agriculture urbaine et d'espaces verts, donc d'espaces verts où les enfants, les logements qui n'ont pas de cour, les enfants peuvent aller jouer, etc. Vous avez parlé des deux. Est-ce que vous avez une préférence pour l'un ou pour l'autre? Est-ce que vous pensez que... Si, par exemple, on vous donnait un certain nombre de terrains, dans quelle proportion vous distribueriez les deux entre parcs et espaces d'agriculture?

340

**M. DEREK ROBERTSON :**

345

Ça, c'est une question intéressante. Honnêtement, ça dépend. Je pense que la largeur des terrains, dans le sens que si c'est un petit îlot de 20 x 30, peut-être c'est mieux pour une agriculture urbaine, mais nous avons beaucoup des petits... des *pocket parks*. C'est des petits parcs comme ça à Saint-Henri. Je pense que si on peut créer un espace vert comme un parc, c'est très agréable, quelques arbres, des arbustes, une bande, les parents pour laisser leurs enfants, les laisser courir dans un espace vert, oui, je suis intéressé pour ça.

350

355

Mais plus précisément pour le triangle dans le parc Gadbois, c'était déjà un parc. Je ne comprends pas le langage utilisé comme c'est un terrain en surplus. It's not a surplus. A green space can never ever, ever be surplus, pas dans le Sud-Ouest où nous avons quoi comme 3 à 4% d'espaces verts. Donc si on augmente la présence des espaces verts accès *public at large*, absolument, mais oui aussi pour faire de l'agriculture urbaine. À quel pourcentage? 50-50 parce qu'il y a beaucoup de petits îlots qui sont dans les lieux où est-ce qu'il y a le désert alimentaire. Comme j'avais créé l'initiative du jardin collectif Allée Les Tanneries, il y a absolument rien de ça à part d'un dépanneur.

360           Donc si on va créer les initiatives d'agriculture urbaine à proximité des gens qui sont  
vraiment en besoin, oui, oui, mettre ça comme priorité, absolument au bord des logements  
abordables ou des logements sociaux comme moi j'avais les HLM. Oui, je vous encourage de  
créer des initiatives comme ça. C'est très, très important. Parce que, comme on a entendu dans  
les nouvelles aujourd'hui, le prix du bœuf, le prix des légumes, tout, ça monte à 8 à 10 %, ils ont  
365 dit, cette année. Donc si les gens, ça peut aider à l'équilibre budgétaire avec les légumes frais,  
organiques dans leur cour, à côté, absolument, je vous encourage pour ça aussi.

**LA PRÉSIDENTE :**

370           Je vous remercie, Monsieur Robertson, ça fait le tour de nos questions.

**M. DEREK ROBERTSON :**

          Merci beaucoup.

375

**LA PRÉSIDENTE :**

          Merci pour vos commentaires. J'inviterais maintenant monsieur Emmanuel Rondia, s'il  
vous plaît, du Conseil régional de l'environnement de Montréal. Monsieur Rondia, bonsoir!

380

**M. EMMANUEL RONDIA :**

          Bonsoir! Avant tout, merci de l'occasion offerte par l'OCPM de commenter le projet du  
PDUÉS. C'est très apprécié et ça permet d'alimenter la réflexion, je pense, pour faire avancer les  
385 choses.

          Donc je vais passer rapidement au travers le mémoire qu'on a déposé au nom du  
Conseil régional de l'environnement de Montréal. Peut-être juste quelques mots sur l'organisme  
avant.

390